

TERRITOIRE Le bureau d'études Serec est le seul du Valais romand à accompagner les communes vers une fusion. Trois projets ont encore abouti cette année sous son mandat.

Ce sont des faiseurs de fusion

PATRICK FERRARI

Les fusions de communes ont le vent en poupe. Cette année, trois se sont concrétisées dans le canton: dans la vallée de Conches, entre Les Agettes et Sion, et l'union de Chermignon, Mollens, Randogne et Montana sur le Haut-Plateau. Tous ces mariages portent la signature du Serec, à Sion, seul bureau d'études du Valais romand qui accompagne les entités publiques dans ces démarches.

Un travail de «conseiller matrimonial» pour communes en quelque sorte. «Ce n'est pas tout à fait cela», sourit Etienne Mounir, directeur du Serec. «On serait plutôt les sages-femmes qui accompagnent jusqu'à la venue du bébé», ajoute Philippe Chauvie, ancien directeur, toujours impliqué dans différents dossiers. Pas question donc de mariage forcé, leur travail consiste en un accompagnement participatif du processus lancé par les communes.



Etienne Mounir, directeur du SEREC, Brigitte Gabbud et Philippe Chauvie contribuent à redessiner la carte des communes valaisannes en voie de diminution. SACHA BITTEL

«**Le rapport ne fait pas la fusion. C'est l'existence d'un leadership politique qui est déterminante.**»

ÉTIENNE MOUNIR
DIRECTEUR DU BUREAU D'ÉTUDES SEREC

LE SEREC EN BREF

Fondé en 1982, le Serec était une association jusqu'en 2012. Depuis, il s'agit d'une Sàrl qui a pour but de seconder les collectivités publiques et les ONG dans les projets de développement territorial et économique au niveau régional mais aussi à l'international. En Valais, elle emploie trois collaborateurs, mais possède des antennes hors canton. Le Serec dépend du Groupement suisse pour les régions de montagne qui défend les intérêts des zones d'altitude à Berne. ● PFE

30 000 FRANCS PAR COMMUNE POUR L'ÉTUDE

120 000 francs pour la fusion sur le Haut-Plateau, 60 000 francs pour le mariage entre Les Agettes et Sion. Le budget pour l'accompagnement du Serec en reste généralement aux subventions accordées par le canton pour l'étude. Soit 30 000 francs par commune. «Avec peu de partenaires, ce budget est difficile à tenir», indique Etienne Mounir. «Que la fusion passe ou pas cela ne change rien pour nous financièrement.» De l'argent bien investi selon Joseph Bonvin, membre du comité de pilotage à Crans-Montana. «Sans cette aide, le processus prendrait bien plus longtemps.» ● PFE

Près de 100% de réussite mais pas de recette

Mex et Saint-Maurice, Salins et Sion ou encore Mase, Nax et Vernamiège, autant de couples qui sont passés entre les mains de ces experts avant d'unir leur destin. Tout commence pour le Serec par les travaux préparatoires sur la fusion d'Anniviers en 2003. Le bureau a depuis accompagné trente-trois communes dans ce processus. La plupart sont situées dans le Valais romand mais aussi au-delà de la Raspille et dans le canton de Vaud avec un taux de réussite de près de 100%.

Un seul projet a échoué, celui entre Aigle, Leysin et Yvorne. «Il a manqué 50 voix à Aigle», se souvient Philippe Chauvie. De quoi leur prêter des pouvoirs de faiseurs de fusion? «Il n'y pas de recette miracle», répond Etienne

Mounir, avant d'ajouter: «C'est surtout l'intégration de la population au processus qui est essentielle.»

Le Serec ne décide pas, il accompagne

A chaque couple son rythme et ses spécificités. Fusion ou absorption, les premières discussions et le rapprochement peuvent être rapides ou prendre dix ans comme entre Salins et Sion. Le Serec entre en jeu uniquement dans les dernières étapes du processus sur mandat du comité de pilotage (Copil), constitué par les autorités communales. «Nous récoltons des informations sur les communes, faisons un état des lieux, puis décrivons les contours de la future nouvelle entité. Les avantages et inconvénients du mariage sont également mis en avant», explique Etienne

Mounir. En comparaison, l'établissement de ce dossier a pris six mois pour Sion et Les Agettes alors qu'il a nécessité près de deux ans sur le Haut-Plateau.

Le rapport ne fait pas la fusion

«Le rapport était bien réalisé», concède un opposant à la fusion sur le Haut-Plateau. «Sauf que la population s'est prononcée sur ce que les présidents ont présenté et pas sur le rapport qui a été peu lu...» L'analyse présentée a en effet été jugée trop positive par certains durant la campagne. «Le rapport ne fait pas la fusion, tempère Etienne Mounir. C'est l'existence d'un leadership qui est déterminante. S'il n'y a pas de volonté politique, il n'y aura pas de fusion. De notre côté, on pose simplement les arguments pour et

contre.» Le canton joue aussi un rôle dans ce phénomène de rapprochement.

Il subventionne l'étude sur la fusion à hauteur de 30 000 francs par commune impliquée (voir encadré), et donne un coup de pouce pour le démarrage de la nouvelle commune. Une sorte de dot. En conséquence, le nombre de communes, qui s'établissait à 163 début 2000, s'est réduit à 134 aujourd'hui. Au début de la prochaine législature, elles seront encore moins nombreuses.

Fusion rime avec émotion

Faire appel à un bureau d'études dans ce cadre n'est pas une obligation légale. Pour Nicolas Rossier, ancien président de Salins, aujourd'hui conseiller communal à Sion, l'accompa-

gnement est néanmoins nécessaire pour une petite commune. «En tant que conseiller communal on n'a pas la distance nécessaire. On devait déjà gérer l'aspect politique et le côté très émotionnel de la disparition de notre commune.» Un facteur émotionnel qui impacte parfois fortement le verdict des urnes. Celles-ci ne devraient plus être sollicitées avant la prochaine législature. Le Serec a en effet entamé son travail sur le rapport de fusion entre Miège, Veyras et Venthône, celui entre Charrat et Martigny suivra. «D'autres fusions nous apparaissent déjà logiques sur la carte comme celle entre Saint-Léonard et Sion, par exemple, indique Philippe Chauvie. Mais une fusion n'a rien à voir avec la logique.» L'amour, même entre communes, a décidément ses raisons. ●